

VOLCAN

N°79

Août - Septembre
2015

Abonnement annuel : 18 €
Tirage : 4300 exemplaires

Communes

Alleyras
Arlempdes
Barges
Cayres
Costaros
Coucouron
Fontanes
Lafarre
Lanarce
Landos
Langogne
Lavillatte
Le Bouchet St-Nicolas
Le Brignon
Lesperon
Pradelles
Rauret
St-Alban-en-Montagne
St-Arcons-de-Barges
St-Etienne-du-Vigan
St-Haon
St-Paul-de-Tartas
Vielprat



Vogue à Barges le 17 juillet 1988 :
dances effectuées par les enfants de l'école

Page 16 : Portrait de Clovis Aurand de Barges

Sommaire

Feuille volante : appel de cotisations

Le lac du Bouchet : calendrier	p. 3
Alleyras : voyage en train	p. 4 et 5
Fontanes : l'administration	p. 6 et 7
Patois : Augusta et son essaim	p. 8
Les gendres d'antan	p. 9
Visite-hommage des monuments aux morts de nos villages	p. 10 et 11
Pradelles : fête du 15 août	p. 12
Mots-croisés	p. 13
Recette : mousse à l'orange	p. 13
Langogne : fermes années 50	p. 14 et 15
Barges : Clovis Aurand	p. 16
Marie Barnier : souvenirs	p. 17
Mauras : Croix Vidal / chef d'oeuvre en péril	p. 18
Cayres : identification photo	p. 19
Salettes : bergers et vachers	p. 20 et 21
St-Paul-de-Tartas : les 3 dames au lavoir	p. 21
Pradelles : la peste aux XVI ^{ème} et XVII ^{ème} siècles	p. 22 et 23
Landos : colonie de Salindres	p. 24 et 25
Objet insolite	p. 25
Lesperon : le Mas de Mauras	p. 26 et 27
Manifestations - Vie paroissiale	p. 27 et 28
Bloc-Notes	p. 29
Souvenirs : cyclisme	p. 30 et 31
Patois : Carabine	p. 32



Association L.A.V.E.
Chemin du Ruisseau - 43420 Pradelles
Courriel : associationlave@yahoo.fr
SECRETARIAT et MISE EN PAGE :
Aurélié Vidal : 06 30 60 64 46
Fanny Gimenez : 07 82 26 64 05
REDACTION : Association L.A.V.E.
DIRECTEUR de la publication :
René Bargès
IMPRIMEUR : Phil'Print
43200 Yssingaux - 04.71.65.14.76
Dépôt légal à parution
N° CPPAP : 0317 G 87724
N° ISSN : 1761 - 5828

Edito

«Eî mès d'août, la pleillo es darrié lou bouissou !». Au mois d'août, de fréquents orages surviennent si rapidement qu'ils semblent sortir de "derrière le buisson" ! Voici donc ce mois échelonné sur deux périodes calendaires selon le calendrier républicain (thermidor de notre actuel 19 juillet au 17 août et fructidor du 18 août au 21 septembre) ; les blés sont mûrs, ondule au vent et leur jaune ensoleille un peu plus nos paysages. Les moissons approchent ou sont faites et les aoûtiers profitent des derniers jours de vacances. Si quelques bonnes averses surviennent, les cèpes et girolles font leur apparition pour la plus grande joie des chercheurs. Les framboises et myrtilles mûrissent et leur cueillette, parfois un peu ardue, nous promet de délicieuses confitures

et pâtisseries.

Vous trouverez dans "votre" «Volcan» de nouveaux sujets et les rubriques habituelles toujours aussi attractives pour l'ensemble des lecteurs. Nous nous efforçons, vous le savez, de faire paraître des articles variés sur chacune des communes membres de l'association, mais malgré l'augmentation du nombre de pages et vu l'abondance des articles, il faut parfois plusieurs numéros pour satisfaire tout le monde. Soyez patients et indulgents, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

René Bargès

14^{ème} assemblée générale de «L.A.V.E.» à Cayres :

De nombreux intervenants ont exposé les différents points à l'ordre du jour ; le débat fut intense et constructif.

Notons :

- l'équilibre budgétaire, cette année encore, n'est pas atteint, malgré l'évolution du nombre de nos adhérents (642, soit +5%) et la progression de nos partenaires ;

- l'adhésion de quatre nouvelles communes, l'augmentation de la pagination et du tirage de «Volcan» ;

- qu'il manque encore des correspondants sur les communes du Bouchet St-Nicolas, St-Paul-de-Tartas, Landos et Coucouron ;

- les problèmes liés au respect des réglementations sociales des salaires qui nous ont contraints à faire appel au cabinet Michel ;

- les nouveaux administrateurs : Nicole Besse-Bonnet, Christophe Colpaert, Bernadette Mourgues et Louis Rocher.

Gilbert Lefebvre



Partie des 32 membres actifs (26 en 2014) participant à cette assemblée

La responsabilité des articles n'engage que leurs auteurs

Les gendres d'antan

Bien que souvent mieux acceptés par les beaux-pères que les brus par les belles-mères, les gendres devaient aussi, dans la plupart des cas, faire preuve de patience et d'abnégation pour cohabiter avec la belle famille.

L'avantage des gendres par rapport aux brus, c'est qu'ils travaillaient beaucoup à l'extérieur et, même sous surveillance, ils conservaient un peu d'indépendance.

S'il était déjà dur pour le père de céder petit à petit ses prérogatives au fils, cela était bien autre chose concernant le gendre ! Celui-ci était souvent perçu comme l'étranger venu dans l'exploitation par son mariage et souvent par manque d'héritier mâle, surtout dans les grands domaines. C'était, ni plus, ni moins, qu'un ouvrier dont il fallait presque se méfier et à qui on ne confiait que tardivement les secrets de la maison.

Au fil du temps, les choses s'arrangeaient, surtout si quelques bonnes terres étaient incluses dans le contrat de mariage. L'arrivée d'un petit-fils, futur maître de la propriété, améliorerait aussi l'entente et le savoir-faire constaté du gendre, après mise à l'épreuve, y concourait aussi.

Évidemment, certains «jolis papas» étaient plus accommodants que d'autres et savaient reconnaître les qualités de leur gendre, pourvu qu'il se soumette au «père» : achat, vente du bétail, matériel, investissement, rien ne se faisait sans son accord du moins, tant que sa

santé le lui permettait.

Du fait de ce grand respect envers les vieux, de graves conflits n'éclataient que rarement.

Il arrivait cependant parfois que le climat s'envenime au point que les «jeunes» décident de se séparer, c'était toujours un drame : soit le départ du pays, soit aller habiter la «vieille maison», les parents gardant toujours le «carré» (la plus récente). Jusqu'à ce que, l'âge faisant son oeuvre, ils soient heureux de récupérer les «enfants».

Je me souviens pour l'avoir bien connu, de ce gendre, au départ, mal accepté, bien que le mariage ait résulté d'un arrangement de famille qui, plein de bonne volonté, de patience, finit par se faire aimer de son beau-père. Pourtant, celui-ci, devenu pratiquement aveugle, allait tâter les prés fauchés par son gendre afin de se rendre compte si l'herbe était bien coupée ras et, s'il ne laissait rien perdre le long des bordures et des béalières.

Cependant, force est de constater que beaucoup de ces domaines ont disparu ou ont changé de propriétaires : manque de descendants, départs des enfants vers des métiers moins pénibles, problèmes d'héritage.

Les petites fermes ont «plié boutique» par manque de rentabilité ; là où avant subsistaient une douzaine d'agriculteurs, il en reste un ou deux aujourd'hui : gros cheptel, grosses surfaces, gros matériel mais, sont-ils plus heureux ?



Clovis Aurand de Barges

Il est bon parfois de se remémorer le passé, car certaines personnes ont compté et nous ont marqués plus que d'autres. Près de 22 ans après sa disparition, rappelons-nous Clovis Aurand. Clovis est né le 7 septembre 1928 à Barges dans le foyer de Clovis et Marie. Il est l'aîné d'une fratrie de 8 enfants, dont 5 frères et 2 sœurs. La famille vit modestement ; sous le même toit cohabitent jusqu'à 12 personnes : enfants, parents, grands-parents, grand-oncle.

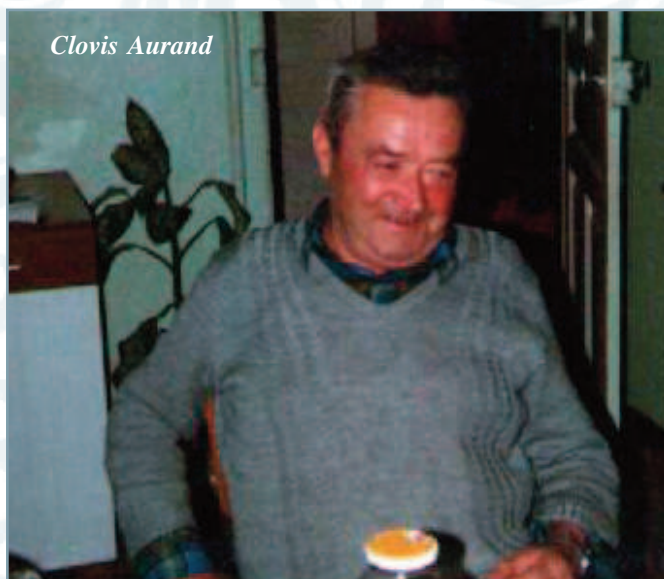
Clovis fréquente l'école communale dirigée alors par les époux Pandraud, parents de l'ancien ministre Robert Pandraud, qui comptait également parmi ses camarades de classe. Plus tard, ce sont les époux Delair, succédant aux époux Pandraud, qui assureront la suite de son instruction.

Au fil des saisons, Clovis grandit et aide ses parents, alternant entre l'école et les travaux de la ferme. Il étudie à l'école libre (chez les frères) à Pradelles durant deux ans, avec son frère Hilaire. Jeune adulte, il part pour la saison de fauche : une aventure qui l'emmènera de Saint-Chamond jusqu'à Peyrebeille, en train, à vélo, la faux démontée et bien ficelée sur le porte-bagages.

Le 15 avril 1948, il part à Bordeaux pour son service militaire. Libérable le 22 novembre de la même année, au titre de soutien familial, il rejoint alors sa campagne natale. Réserviste, il sera libéré définitivement des obligations militaires le 6 juin 1966. Il reprend la ferme familiale en 1955 et sera rejoint par

la suite par son jeune frère Marcel.

En 1959, il entre au conseil municipal, est élu adjoint en 1965, puis maire en 1971. Il est resté maire jusqu'en 1989, puis adjoint jusqu'en 1993, date de son décès. Durant toutes ces années, il s'investit corps et âme dans l'essor de la commune et le bien-être de ses concitoyens. Avec ses conseillers municipaux, il entreprend et organise de nombreuses réalisations : la restauration du clocher de l'église, le remembrement, la réfection du four banal, la rénovation de l'école (chauffage et toiture), l'installation du relais télévision, l'achat et le montage de la salle des fêtes en préfabriqué, la préparation et la mise en place de l'assainissement...



Clovis Aurand

N'oublions surtout pas de mentionner Guy Sauron, le secrétaire de mairie, très investi dans sa fonction qui, par son regard pertinent et ses bons conseils pour Clovis a été le guide dans toutes les démarches. Il était pour lui, en quelque sorte son bras droit, son pilier.

Si Clovis a marqué de son em-

preinte sa petite commune, il a marqué aussi sa famille. Vivant dans un premier temps avec ses parents dans la grande maison familiale, c'est tout naturellement qu'il vécut ensuite dans le foyer de Marcel et Raymond (son frère et sa belle-soeur) au décès des parents. Pour ses 19 neveux et nièces, il était un « tonton aimant » et tous appréciaient ses visites et sa compagnie.

Très investi dans sa commune et sa famille, il ne semble pas avoir pris le temps de penser à lui, mettant ainsi sa vie personnelle entre parenthèses, il est resté célibataire. Ses amis, les villageois, sa famille l'ont apprécié à sa juste valeur car c'était un homme honnête et droit, on pourrait même dire un grand homme. **Pour preuve sa décoration au titre de chevalier du mérite agricole le 19 septembre 1982.** A cette occasion, en présence des villageois et des élus du département, ont été célébrés le remembrement, l'inauguration de la salle communale et la mise à l'honneur du maire.

Des soucis de santé l'ont amené à chercher un successeur afin de passer la main et de profiter d'une retraite bien méritée, tout en gardant un oeil avisé sur tout ce qui se passait dans la commune, il n'échappe cependant pas à la maladie, il est décédé le 7 juillet 1993.

Le Mas de Mauras commune de Lesperon



Vue du hameau de Mauras

Les hameaux de Mauras tout comme la Ginestouze étaient sous la dépendance des seigneurs de Montlaur. Le hameau de la Ginestouze fut vendu le 25 juin 1278 à Godefroy de Cayres ainsi que les droits et actions que possédait Pons de Montlaur sur Lesperon. Un tunnel partant de la maison de Théodore Enjolras semblait se diriger vers l'église de Lesperon. Le père Théodore voulut bien entreprendre de le dégager, mais dut renoncer face au danger d'éboulement. Le Mas de Mauras (puis Mauras) restera au Montlaur, jusqu'à son rattachement à la commune de Lesperon en 1790. En 1644 on comptait au hameau six feux, huit feux en 1734 et huit feux en 1780 (données CNRS).

Mauras était un lieu de passage. Le chemin venant de Lavillatte et se dirigeant soit vers Pradelles ou Langogne, passait par la «Croix de la Pose», où se trouvait l'intersection de plusieurs chemins.

Dans une des maisons, aujourd'hui

en ruine, un tunnel aboutissait dans une petite salle où les traces de présence humaine étaient parfaitement visibles.

La voûte de la salle était recouverte de fumée, preuve indiscutable que des hommes s'étaient réfugiés dans cette salle. Il y a encore des départs de souterrains dans quelques maisons, la plupart ont été comblés. Il est probable qu'un des tunnels

jour (6 juillet 1654) venant de Mauras, village de Lesperon en Vivarès, ayant traversé le Chabasol, vist dans ceste campagne une chapelle toute seule, sans porte ni vistre au fenestron, lampe, ni coupe de milieu, fort mal tenue, s'en allant en ruyne, je descendit de cheval et dit un pater.»

En 1654, l'abbé Aulanier s'implique dans un projet de mariage entre Me Jacques Gimbert dit Chalié, de Chaudeyrac paroisse de Cayres, veuf, et son fils Jean, avec une veuve et sa fille de Mauras paroisse de Lesperon.

Accompagnés de Ranvier, beau-fils dudit Gimbert, de Tallobre, allant à Mauras, ils font escale chez le pâtissier de La Sauvetat où Jacques Lutaud du Mazel, cousin de l'abbé, Eymar Gounet, Jacques Roche du Brignon, et Pierre de Fourches les attendent. Arrivés sur place, l'oncle de la veuve, curé de Pierrefiche, s'oppose au projet de contrat de mariage, mais Me Caire de Pradelles et la veuve promettent de donner des nouvelles. Le projet n'aboutit pas !

Le hameau de Mauras a dû voir passer des gens illustres montant du midi, se rendant en pèlerinage à Pradelles ou au Puy.

Ce village a été chanté

par Baptiste Benoit, il était frère des Ecoles Chrétiennes à Paris, «Les Francs Bourgeois» qui, durant plus de cinquante ans, occupèrent pendant les vacances l'école des frères de Pradelles.



Scène de battage à Mauras commune de Lesperon (Ardèche) : en 1943, tous les hommes valides étaient à la guerre faits prisonniers. Nous étions des gamins de 13 à 18 ans ou des hommes âgés ; il y avait même des femmes (ma mère et ma cousine) Assis sur la batteuse de droite à gauche : Enjolras Gabriel, Gourgeon Jean, Allemand Baptiste, Surrel Auguste, Chaze Julien En bas de droite à gauche : Gourgeon Victor, Martin Adrien, Surrel Marie, derrière elle Chaze Joseph, Chazallon Auguste Assis : Forestier Marius, Jules Surrel, derrière Chacornac Baptiste et encore derrière Chambodon, Cros Baptiste, Cros André

Photo prêtée par M. Surrel Auguste de Saint-Haon

de Lavillatte où se trouvait le siège d'une commanderie des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem. D'autres tunnels devaient se diriger vers le château de Montlaur près de Coucouron.

Le curé du Brignon (Le Brignon) connaissait bien le hameau «... Ce

Cocoron : Carabina

Dinc l'ancien temps, beicop de joinès en age de trobar une mia, eront bé trop vergonhos per se sarar de las drolas. Pasmin per se maridar, continuar de far lo paisan, far sa familha sognar sos vielhs parents chal estré dos. Alors sovent lo cura embe los parents fasiant rencontrer los joinès. Acos coma aquo que lo Jan esposait Carabine, sabés la filha de la Sophie de la Bergeira. Tot se passer bien, la rencontra, la dot, lo trosseau, tot saguet regla coma chal, en pas gaire de temps, embé la benediction delh bon monsur lo Cura.

Quauques mès après, lo Jan en colère, ven veire lo cura.

Alors lo cura damanda :

- Qué t'ariba Jan ? As l'air bien énerva ?
- Acos vostra falta cura, quand m'avé far prène la Carabine, m'avet pas tot dit.
- Dequé voles dire, t'elh rien escondu.

Carabine acos ena bona filha, bien vailhante, et embé sa maira sont de bonas paroissienas.

- Oi et acos per aquo que m'avé pas tot dit, que la Carabine era deja charjada !

Coucouron : Carabine

Autrefois, comme des nos jours d'ailleurs, certains jeunes gens en âge de se « ranger » ne maîtrisaient pas très bien la technique d'approche et de séduction pour faire tomber dans leurs bras, la jeune fille en fleur de leurs rêves. De ce fait, il était vital, dans nos campagnes, de trouver chaussure à son pied afin de fonder une famille, reprendre la ferme familiale et soigner les vieux parents usés par le travail. Le curé se faisait alors un devoir de jouer les Cupidon. C'est ainsi que Jean épousa Carabine, fille de la Sophie de la Bergueyre. Tout se déroula pour le mieux : rencontre, dot, trousseau, épousailles, tout fut réglé rapidement avec la bénédiction du bon prêtre.

Quelques mois plus tard, Jean très remonté vient voir le curé :

- Que t'arrive-t-il Jean, tu m'as l'air bien énervé ?
- Oui curé, c'est votre faute ! quand vous m'avez fait prendre la Carabine de la Sophie, eh bien, vous ne m'avez pas tout dit !

- Que veux-tu dire ? je ne t'ai rien caché, c'est une brave fille travailleuse et puis, elle et sa mère sont de bonnes paroissienas...

- Oh oui, et c'est pour ça que vous vous êtes bien gardé de préciser que la Carabine, eh bien, elle était chargée !



L'association L.A.V.E.

(entre Loire et Allier pour Vivre Ensemble)

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

conçoit et diffuse le journal **VOLCAN**, dans un espace géographique regroupant 24 communes réparties sur le Sud Haute-Loire, le Nord Ardèche et Lozère.

Elle met en scène notre ruralité, recueille la mémoire de nos anciens, les témoignages du présent et les initiatives d'aujourd'hui avec, comme toujours premier souci, la mise en valeur de ses richesses et l'objectif de les faire découvrir et prospérer.

Secteur de diffusion

Arlempdes
Barges
Costaros
Coucouron
Lafarre
Lanarce
Landos
Langogne
Le Bouchet St-Nicolas
Le Brignon
Lesperon
Pradelles
Rauret
St-Alban-en-Montagne
St-Arcons-de-Barges
St-Etienne-du-Vigan
St-Haon
St-Paul-de-Tartas
Vielprat

Les atouts

"Volcan" est un journal gratuit.
Sur son secteur de diffusion, il est distribué à l'ensemble des foyers touchant ainsi plus de 10 000 personnes.
Il compte également 600 abonnés sur toute la France et au delà.
Il est très apprécié, attendu et collectionné. Il est lu comme un magazine et «sa durée de vie» est bien supérieure à un journal classique.

Des Chiffres

12^{ème} année d'existence.
Bimestriel gratuit de 28 pages (32 en été) dont 16 en couleur. Diffusion moyenne par parution 3800 exemplaires (3700 sur les numéros d'hiver, 4000 sur ceux d'été), soit 23 200 exemplaires/an.

Les autres actions

- Conservation du patrimoine photographique et cinématographique.
- Création de cartes postales originales en noir et blanc.
- En août 2012, poursuite de la manifestation événementielle «Mémoire en fête»
- En 2013, recueil vidéo de portraits et de scènes d'antan

Les Partenaires

3 formes, 2 fiscalités

1 - Les sponsors : nos sponsors utilisent "Volcan" comme support de publicité, ils choisissent leur format et la durée de parution. La publicité est en noir et blanc ou en couleur. La facturation est déductible fiscalement de l'entreprise.

2 - Le publipédagogique : nos partenaires utilisent cette formule afin de mieux expliciter leur particularisme ou détailler le programme de leur manifestation. La facturation est déductible fiscalement de l'entreprise.

3 - Les mécènes : sont des partenaires qui utilisent "Volcan" comme support de communication par leur logo. Le format est celui d'une carte de visite, en couleur et la parution est à l'année. La facturation entre dans le cadre fiscal du "mécénat culturel" et, de fait, bénéficie d'une remise d'impôt de 60%. (Loi du 1er août 2003)

Contact

Association L.A.V.E, Chemin du Ruisseau 43420 Pradelles ou par courriel : associationlave@yahoo.fr
Permanence : 06 30 60 64 46 ou au.vidal@gmail.com

Pour les particuliers...

Vous pouvez soutenir l'association L.A.V.E en devenant membre bienfaiteur pour la somme de 10€ (*minimum*).

Il vous est possible de vous abonner au journal Volcan (*6 numéros/an*) pour la somme de 18€.

Vous avez également la possibilité d'acquérir la collection complète de 'Volcan' (*80 numéros*) au prix de 80€ (*port inclus*).

Pour toutes ces opérations, vous pouvez :

- soit imprimer et nous retourner le bon de commande ci-dessous, soit le faire par retour de courriel à notre adresse mail (associationlave@yahoo.fr)

Merci d'établir vos règlements par chèque à l'ordre de «L.A.V.E.»

Pour les annonceurs...

Le journal 'Volcan' est également un support de communication très performant sur une zone de chalandise très convoitée

Nos partenaires sont fidèles à 'Volcan'.

Nous proposons aux entreprises qui souhaitent utiliser notre journal 3 solutions entrant dans 2 cadres fiscaux différents :

- **sponsoring**
- **mécénat culturel** (*Loi du 1^{er} août 2003*)
- **publirédactionnel**

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Aurélie au 06 30 60 64 46 ou par courriel au au.vidal@gmail.com.

Une plaquette de présentation de l'association L.A.V.E au format pdf est téléchargeable.

Vous avez aussi la possibilité de vous abonner à notre journal et d'acquérir la collection complète de Volcan dans les mêmes conditions et modalités que les particuliers.

Nous contacter :

Association L.A.V.E
chemin du ruisseau
43240 Pradelles
associationlave@yahoo.fr
secrétariat : 06 30 60 64 46
au.vidal@gmail.com

Bon de Commande

Nom :

prénom :

Adresse :

Téléphone (facultatif) :

Courriel (conseillé) :

Je souhaite souscrire : (1)

- une carte de membre bienfaiteur en versant ci-joint la somme de 10 € minimum
- un abonnement en versant ci-joint la somme de 18 €
- un soutien complémentaire à votre convenance
- acheter un jeu de cartes postales en joignant un chèque de 15 €
- acheter la collection des 80 N° de Volcan au prix de 80 € (*frais de port inclus*)
- le sommaire des 10 premières années en versant la somme de 9€

Nos prix sont net de taxes

(1) cocher la case correspondante à votre choix